



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5274

EI 06016 - Parc de la Tête d'Or - Modernisation et optimisation de la distribution d'électricité - Place du Général Leclerc à Lyon 6ème - Lancement de l'opération 06016015 et affectation d'une partie de l'autorisation de programme n°2015-1, programme 00012

Direction de la Gestion Technique des Bâtiments

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 19 DÉCEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 DECEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 23 DECEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 27 DECEMBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme FRIH (pouvoir à Mme AIT MATEN), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), M. PHILIP, Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. LEVY), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : Mme LEVY, M. KIMELFELD

2019/5274 - EI 06016 - PARC DE LA TETE D'OR - MODERNISATION ET OPTIMISATION DE LA DISTRIBUTION D'ELECTRICITE - PLACE DU GENERAL LECLERC A LYON 6EME - LANCEMENT DE L'OPERATION 06016015 ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N°2015-1, PROGRAMME 00012 (DIRECTION DE LA GESTION TECHNIQUE DES BÂTIMENTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 décembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Divers aménagements espaces publics et espaces verts ».

Par délibération n° 2019/4833 en date du 1^{er} juillet 2019, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon dont celle « Aménagement Espaces Publics et Verts 2015-2020 ».

Le parc de la Tête d'Or a des besoins importants en électricité pour l'ensemble des usages du site (zoo, bureaux, accueil du public, serres, arrosage). Plus de la moitié de cette électricité est distribuée au moyen d'un réseau privé appartenant à la Ville de Lyon, situé dans le parc lui-même, en Haute Tension classe A (HTA).

Ce réseau est dit « en boucle », ce qui permet de sécuriser l'alimentation en évitant une suspension totale d'alimentation lors d'un incident ou d'une opération de maintenance électrique. Il convient de rénover cette boucle vétuste près de 50 ans et endommagée. Cette rénovation prendra en compte une optimisation de l'architecture du réseau principal et une modernisation des équipements connexes.

Le montant global des travaux est estimé à 500 000 €TTC. Cette opération est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1 « Aménagement Espaces Publics et Verts 2015-2020 », programme n° 00012.

Les marchés d'études, de travaux, de coordination sécurité et protection de la santé, de contrôle technique et autres marchés seront attribués conformément à la réglementation relative aux marchés publics.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les délibérations n° 2015/1195 en date du 09 juillet 2015 et n° 2019/4833 en date du 1^{er} juillet 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 6^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

DELIBERE

- 1- Le lancement de l'opération n° 06016015 « Parc de la Tête d'Or modernisation et optimisation de la distribution d'électricité » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'AP n° 2015-1, « Aménagement Espaces Publics et Verts 2015-2020 », programme 00012.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon sur le programme n° 00012, AP n° 2015-1, opération 06016015 et seront imputées sur les chapitres 20 et 21, 23 et autres, fonction 823, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de modifications compte tenu des aléas pouvant survenir :
 - Année 2019 : 30 000 €;
 - Année 2020 : 370 000 €;
 - Année 2021 : 100 000 €
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. Le Maire est autorisé à solliciter toutes les autorisations d'urbanismes nécessaires et les participations financières potentielles, en particulier, toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY